



Monsieur CELLIER

Ce bon d'échange, strictement personnel, vous permettra lors de votre arrivée en station de disposer de votre hébergement. Vous devrez impérativement le remettre à la réception de la résidence indiquée ci-dessous. Attention : Aucune prestation ne sera fournie en cas de non présentation de ce bon d'échange.

Toute l'équipe de la France du Nord au Sud vous souhaite d'excellentes vacances.

VOUS ÊTES

Nom:	M. CELLIER Cedric	n° de dossier:	CF1205H32387
Adresse:	17 rue de clignancourt paris 75018	Date réservation:	Samedi 2 août 2008

BON D'ECHANGE HEBERGEMENT

VOUS AVEZ RESERVE

Station:	La Colle sur Loup	Date d'arrivée:	Samedi 23 août 2008
Résidence:	Village Club Belambra VVF La Bergerie	Date de départ:	Samedi 30 août 2008
Appartement:	1x 2 Pièces 4/5 Personnes	Voir descriptif	Durée du séjour: 7 jours

OU DISPOSER DE VOS CLES ?

Réception: **Village Club VVF La Bergerie**
Adresse: **06480 LA COLLE SUR LOUP**
Téléphone: **04 93 32 96 96**
Heure d'arrivée: **17h-20h**

En cas d'arrivée après l'heure indiquée ci-dessus, vous devez IMPERATIVEMENT contacter l'accueil de la résidence au numéro ci-dessus pour convenir d'un rendez vous pour la remise des clés.

A SAVOIR

- * Votre appartement est disponible du samedi 17h au samedi de votre départ à 10h.
- * A votre arrivée, un inventaire vous sera remis par la résidence. Remplissez-le dûment puis remettez le à la réception. Signalez également tout problème dans votre appartement.
- * Le règlement de la taxe de séjour vous sera demandé à votre arrivée.
- * N'oubliez pas de rendre votre appartement propre afin que votre caution ne soit pas engagée.

ATTENTION

Aucune prestation ne vous sera fournie en cas de non présentation de ce bon d'échange.

En cas de perte ou de vol ou si vous constatez une erreur, faites en part rapidement au service réservation au 0 820 201 205.

Bon d'échange édité par la Sarl La France du Nord au Sud. Les informations inscrites sont privées. Toute modification sera considérée comme un vol et entraînera des poursuites par les autorités compétentes.



Village Club Belambra VVF La Bergerie

Horaires d'arrivée : entre 17 h et 20 h, possibilité d'arriver le samedi matin entre 10 h et 12 h pour les séjours week-ends et courts séjours (4 nuits max.) Horaire de départ : avant 10 h, sauf les dimanches : départ avant 14 h Dépôt de garantie = 250 € Le montant du dépôt est restitué en fin de séjour si :- le logement est suffisamment nettoyé (sinon il sera gardé)- le client a réglé les objets manquants et dégâts éventuels (facturés en sus) Taxes de séjour : Adulte à partir de 13 ans : 0,95 €/pers/nuit. Tarifs 2008 Accès :- Autoroute A8 jusqu'à Cagnes-sur-Mer, sortie 47 en venant d'Aix en Provence- puis direction Vence et La Colle-sur-Loup en prenant la N85 jusqu'à l'embranchement de Villeneuve -Loubet,- puis D6 à la Colle-sur-Loup et à la station-service à l'entrée de la bourgade, continuer sur 900 m la route de Grasse,- puis prendre la 1ère route à gauche après le stade municipal ; à l'intersection suivante à 600 m, se trouve le club « La Bergerie » sur la colline Animations enfants : L'accompagnant doit pouvoir justifier de la mise à jour vaccinale réglementaire des enfants de moins de 6 ans (se munir du carnet de santé ou d'un certificat médical).